

Société anonyme au capital de 36 803 396 €

339 159 402 R.C.S. Vienne

Siège social : SAINT-QUENTIN-FALLAVIER (Isère) - Parc d'Activités de Chesnes - 60 rue de Luzais

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** 





# I.- Etat de situation financière au 30 juin 2025 (En milliers d'euros)

Actif	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Actif non courant:			
Goodwill	85 902	78 998	82 335
Immobilisations incorporelles	21 369	19 194	19 266
Immobilisations corporelles dont droits d'utilisation	80 724	83 630	76 614
Immobilisations financières	1 339	969	1 443
Impôts différés actif	828	768	756
Total actif non courant	190 162	183 559	180 414
Actif courant :			
Stock marchandises	179 960	180 257	187 133
Clients et comptes rattachés	102 720	103 919	76 774
Impôt-Société	1 026	2 264	3 774
Impôt différé actif	820	430	515
Autres créances	11 227	13 611	10 240
Instruments Financiers		79	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	63 066	51 563	63 257
Total actif courant	358 819	352 123	341 693
Total de l'actif	548 981	535 682	522 107

Passif	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Capitaux propres :			
Capital émis et réserves	139 012	128 857	128 857
Réserves consolidées	222 500	211 178	208 788
Résultat de l'exercice - Part du groupe	22 248	25 320	44 743
Intérêts minoritaires	-	-	-
Total capitaux propres	383 760	365 355	382 388
Passif non courant:			
Emprunts et dettes financières à long terme	28 915	26 501	21 201
Obligations locatives à plus d'un an	7 096	7 993	2 028
Impôt différé passif	6 154	5 677	5 688
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	4 480	3 988	4 187
Total passif non courant	46 645	44 159	33 104
Passif courant :			
Provisions courantes	700	710	888
Obligations locatives à moins d'un an	2 544	2 129	1 473
Emprunts à court terme	351	3 879	3 006
Partie courante des emprunts et dettes financières à court terme	7 530	6 596	6 311
Fournisseurs et comptes rattachés	66 092	72 223	60 137
Fournisseurs immobilisations	316	156	420
Impôt-société exigible	618	850	587
Dettes fiscales et sociales	23 578	24 717	18 454
Autres dettes	16 847	14 908	15 339
Total passif courant	118 576	126 168	106 615
Total du passif	548 981	535 682	522 107

# II.- Etat du résultat global consolidé au 30 juin 2025 (En milliers d'euros)

Compte de résultat consolidé	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024	Exercice 2024
Chiffre d'affaires Net	258 681	271 534	503 885
Autres produits de l'activité	202	406	1644
Achats consommés	-163 567	-173 561	-321 397
Charges de personnel	-33 195	-31 555	-61 223
Charges externes	-22 647	-23 357	-44 478
Impôts et taxes	-2 635	-2 805	-4 096
Dotations aux amortissements	-4 275	-4 407	-8 770
Dotations aux amortissements - impacts IFRS 16	-1 551	-1 124	-2 424
Dotation nette de reprises aux provisions	-755	-881	-2835
Autres Produits, autres charges d'exploitation	-339	-164	-139
Résultat opérationnel	29 919	34 086	60 167
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	744	680	1471
Coût de l'endettement financier brut	-528	-468	-915
Charges financières - impacts IFRS 16	-163	-121	-180
Charge d'impôt	-7 724	-8 857	-15 800
Résultat net	22 248	25 320	44 743
Résultat net – Part du groupe	22 248	25 320	44 743
Résultat net revenant aux intérêts minoritaires	0	0	0
Résultat net par action en euros	2,42	2,75	4,88
Résultat net par action en euros après dilution en euros	2,30	2,61	4,63

Détail du nombre d'actions	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024	Exercice 2024
Pour résultat net par actions			
Nombre d'actions totales Nombre d'actions détenues en propres	9 200 849 - 30 136	9 200 849 - 136	9 200 849 - 30 136
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par actions	9 170 713	9 200 713	9 170 713
Résultat net par action après dilution			
Nombre d'actions totales	9 200 849	9 200 849	9 200 849
Nombre d'actions détenues en propres	- 30 136	-136	- 30 136
Nombre d'actions correspondant au capital autorisé non émis de 2 000 000 €	500 000	500 000	500 000
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action après dilution	9 670 713	9 700 713	9 670 713

Etat des autres éléments du résultat global consolidé	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024	Exercice 2024
Résultat net	22 248	25 320	44 743
Autres éléments du résultat global :			
Ecart actuariel sur la provision retraite	33	66	61
Opérations sur actions propres			- 2 334
Juste valeur des instruments financiers	-1 838	352	291
Ecarts de conversion	4	-15	-5
Total du résultat global	20 447	25 723	42 756
Total du résultat global - Part du groupe	20 447	25 723	42 756
Total du résultat global revenant aux intérêts minoritaires	-	-	-

# III.- Etat de flux de trésorerie au 30 juin 2025 (en milliers d'euros)

Etat des flux de trésorerie	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat net consolidé	22 248	25 320	44 743
Plus ou moins gains latents liés aux variations de juste valeur			
Paiement fondé sur des actions - Impact IFRS 2			
Plus ou moins dotations nettes aux amortissements et provisions (non	4 243	4 527	9 138
courant)			
Plus ou moins dotations nettes aux amortissements - impacts IFRS 16	1 551	1 124	2 424
Plus charges financières - impacts IFRS 16	163	122	180
Plus ou moins-values de cession	6	- 18	- 431
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	28 211	31 075	56 054
Charge d'impôt	7 724	8 857	15 800
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	35 935	39 932	71 854
Impôt versé	- 8 131	- 9 322	- 16 376
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et après impôt versé	27 804	30 610	55 478
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 4 155	15 006	18 789
Flux net de trésorerie générés par l'activité (cash-flow)	23 649	45 616	74 267
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de variation de périmètre	-7 296	-	- 4 854
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et	-1 052	-1 597	- 4 064
incorporelles Remboursement des immobilisations financières	141	17	1
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	39	29	314
Dû aux fournisseurs d'immobilisations (variation)	-104	-5 664	- 5 400
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 8 272	- 7 215	- 14 003
Cash-flow libre	15 377	38 401	60 264
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 19 075	- 19 137	- 19 137
Souscriptions d'emprunts	8 700	27 22 1	2, 22,
Augmentation de capital			- 2 334
Flux de financement IFRS 16	- 1 643	- 1 150	- 2 537
Remboursements d'emprunts	- 896	- 2 033	- 7 618
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	- 12 914	- 22 320	- 31 626
Indice des variations de cours des devises	1	- 15	- 5
Variation de trésorerie nette	2 464	16 066	28 633
Trésorerie d'ouverture	60 251	31 618	31 618
Dont trésorerie positive	63 257	35 237	35 237
Dont trésorerie négative	- 3 006	- 3 619	- 3 619
Trésorerie de clôture	62 715	47 684	60 251
Dont trésorerie positive	63 066	51 563	63 257
Dont trésorerie négative	- 351	- 3 879	- 3 006

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de variation de périmètre comprennent les 8,7M€ du prix d'acquisition des titres de MMT/C2AI et la trésorerie positive de MMT/C2AI pour 1,4 M€.

# IV.- Etat des variations des capitaux propres au 30 juin 2025 (en milliers d'euros)

Etat des variations des capitaux	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves consolidées	Résultats recyclables enregistrés directement en capitaux propres	Résultats non recyclables enregistrés directement en capitaux propres	Total part du groupe	Total Capitaux propres
Situation au 31/12/2024	36 803	92 054	-2 345	255 303	-2	575	382 388	382 388
Distribution				-19 075			-19 075	-19 075
Affectation du résultat en réserves		10 154		-10 154			0	0
Juste valeur des instruments financiers					-1 838		-1 838	-1 838
Ecarts de conversion				4			4	4
Paiement fondé sur des actions Impact IFRS 2							0	0
Ecarts actuariels						33	33	33
Résultat du premier semestre				22 248			22 248	22 248
Situation au 30/06/2025	36 803	102 208	-2 345	248 326	-1 840	608	383 760	383 760

### V.- Annexe aux états financiers consolidés semestriels résumés

Les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 juin 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 juillet 2025.

### 1) Principaux évènements de la période :

### Baisse des volumes des ventes dans les marchés du bâtiment, des travaux publics et de l'arrosage.

Nous avons dû faire face à une baisse de notre chiffre d'affaires à la suite de la baisse des volumes estimée en moyenne à 4,1%. S'ajoute un effet prix négatif de 1,5%.

Ceci s'explique par plusieurs phénomènes :

- Les activités orientées vers la rénovation énergétique des bâtiments ont encore souffert d'une baisse de la demande depuis le début de l'année. Les changements de règlementation, sanctions légitimes contre les fraudeurs, et blocages budgétaires ont créé un goulot d'étranglement dans le traitement des projets qui prennent plusieurs mois à se résorber. La suspension du dispositif MaPrimeRenov courant juin puis la rétractation vers « une pause » seulement sur la rénovation d'ampleur pourraient créer une forte confusion sur le marché. Le maintien du monogeste (travaux de rénovation énergétique simples et ciblés, réalisés en une seule intervention) reste cependant positif.
- Le marché français du logement neuf au plus bas à fin décembre 2024 commence à peine à retrouver le chemin de la croissance.
- Le bricolage souffre encore d'une baisse de fréquentation des magasins même si en mai et juin des signes plus positifs apparaissent. Mecafer Domac résiste bien, malgré tout.
- Le printemps pluvieux a une nouvelle fois pénalisé nos activités sur le marché de l'arrosage. La chaleur caniculaire constatée au mois de juin a provoqué un redémarrage des ventes, mais trop tard.
- Les marchés couverts par DPI souffrent toujours d'un contexte politique et économique non favorable aux investissements. L'effet prix dans ce métier est estimé à – 1%. Les usines cherchent du volume et se montrent très agressives sur les prix;

### Contexte déflationniste

L'évolution des prix nous a conduit à appliquer des baisses de prix à nos clients en moyenne estimées à 1,5 % au cours de ce premier semestre

L'impact des prix des matières (nickel, polyéthylène, polymère) à la baisse a contribué à la diminution de nos chiffres d'affaires.

# Incidence des tensions géopolitiques

Le Groupe évolue dans un contexte de tensions géopolitiques (États-Unis-Chine, Ukraine, Moyen-Orient) susceptibles d'influencer la chaîne d'approvisionnement, les prix des matières premières, ainsi que les taux de change et d'intérêt.

Ces éléments ont été intégrés dans les estimations clés et jugements comptables (valorisation des actifs financiers, provisions pour risques, analyse des besoins de financement).

La direction estime que la société dispose des ressources et des mesures d'atténuation nécessaires pour poursuivre ses activités dans le cadre de son plan financier actuel, sans matérialité d'incertitude significative à ce stade.

Les délais de transit des containers en provenance de Chine se sont stabilisés entre 60 et 100 jours, ce qui induit des surstocks temporaires. Nous sommes particulièrement vigilants concernant les stocks des produits stratégiques en provenance de Taïwan.

### Acquisition de C2AI

Thermador Groupe a acquis le 30 juin 2025 pour un montant de 8,7 M€ 100% des titres de la société C2AI dont le siège social est situé à Décines (Rhône), via l'acquisition de 100% des titres de sa société mère MMT située 530 chemin des Têts, 38 540 VALENCIN (Isère). Déduction faite des dettes, la trésorerie nette cumulée des deux sociétés en date du 30 juin 2025 a été établie à 272 k€.

La société C2AI est spécialisée dans le développement, la fabrication et la distribution d'instruments de mesure, de contrôle des fluides et de mesures environnementales auprès d'une large clientèle industrielle.

En 2024, son chiffre d'affaires s'est élevé à 11,3 M€ et son EBITDA à 1,4 M€. Elle emploie 45 personnes en France, dont une trentaine sont domiciliées en région lyonnaise.

Ses produits, solutions et services techniques vont parfaitement compléter ceux de Sectoriel et Distrilabo qui interviennent également sur le vaste marché français de l'instrumentation, du contrôle et de la régulation des fluides dans l'industrie.

Gilles Marchand, fondateur de C2AI et âgé de 62 ans, restera Directeur Général de la société afin de poursuivre le développement de l'activité et d'accompagner son intégration au sein du groupe Thermador jusqu'au 31 décembre 2029.

Ces deux sociétés MMT et C2AI ont été consolidées dans les comptes au 30 juin 2025. Les écarts d'acquisition ont été affectés provisoirement et ont conduit à constater dans les comptes des actifs incorporels correspondant à la marque  $(1,1 \text{ M} \in E)$  et à la relation clients  $(2,2 \text{ M} \in E)$ . Un goodwill d'une valeur de 3,6 M  $\in E$  a été constaté.

Conformément à la norme IFRS 3, l'écart d'acquisition de C2AI/MMT fera l'objet d'une affectation définitive dans le cadre de la clôture des comptes au 31 décembre 2025.

Les comptes de MMT et de C2AI au 30 juin 2025 totalisent un actif de 11,1 M $\in$  dont 1,9 M $\in$  au titre des créances clients, 1,8 M $\in$  au titre des stocks et 1,4 M $\in$  au titre de la trésorerie. Au niveau du passif , les dettes fournisseurs sont de 1 M $\in$  et les emprunts bancaires de 1,1 M $\in$ 

Ces deux nouvelles filiales constituent une nouvelle UGT (unité génératrice de trésorerie) indépendante au sein de Thermador Groupe.

### Projet d'acquisition de Quilinox

Thermador Groupe est entrée le 7 mars 2025 en négociation exclusive avec les actionnaires de la société Quilinox située en Espagne, C/ Louis Pasteur, 4 Parque Tecnologico, 46980 Paterna, Valencia, pour l'acquisition de 100 % des titres de l'entreprise. La société Quilinox est spécialisée dans la distribution de matériels en acier inoxydable (pompes, vannes, débitmètres, agitateurs, accessoires et instrumentation) dédiés à la régulation, au contrôle, à la mesure et à la distribution des fluides dans les secteurs de l'industrie alimentaire, la biotechnologie, la cosmétique, la pharmacie, la chimie, la microélectronique et l'aérospatiale, ainsi que l'industrie générale. Elle s'adresse à une large clientèle industrielle (usines, ingénieries, installateurs, constructeurs d'équipements, etc.) en Espagne et au Portugal. Ses fournisseurs sont des partenaires européens de longue date, 55,5 % des achats étant réalisés auprès de fabricants italiens.

En 2024, son chiffre d'affaires s'est élevé 14,6 M€ et son EBITDA à 1,4 M€. Elle emploie 40 personnes en Espagne et une personne au Portugal. Ses produits, solutions et services techniques laissent envisager des synergies avec les sociétés FGinox, Syveco, Sodeco, Sferaco, Sectoriel et Distrilabo qui interviennent sur le marché de la robinetterie industrielle en France et à l'international. Francisco Quiles, fondateur de Quilinox, assurerait la transition le temps nécessaire et Fernando Marí, 62 ans, Directeur Général de la société, s'engagerait a minima cinq ans pour poursuivre le développement de l'activité et faciliter son intégration au sein du groupe Thermador.

La signature du protocole d'accord pourrait intervenir au cours du deuxième semestre 2025.

### Evolution de la réglementation en lien avec la durabilité

Le 26 février dernier, la Commission européenne a annoncé dans le cadre de la loi Omnibus I des mesures de simplification sur les textes suivants : CSRD, CS3D et Taxonomie.

La Commission européenne a publié en juin l'acte délégué Taxonomie intégrant les mesures de simplification.

Nous suivrons avec attention ces mesures de simplification afin de pouvoir les appliquer dans le cadre de la publication de notre état de durabilité.

### 2) Référentiel appliqué et base d'élaboration des états financiers consolidés.

Thermador Groupe, société mère du Groupe, est une Société Anonyme à Conseil d'Administration soumise aux dispositions du livre II du Code du commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Elle est régie par les dispositions légales et réglementaires, en vigueur et à venir, applicables aux sociétés anonymes et par ses statuts.

Les comptes semestriels consolidés sont établis en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils sont présentés, en application de cette norme, en retenant une présentation condensée de l'annexe ; seules les transactions significatives ou les règles adaptées aux spécificités des arrêtés de comptes semestriels donnent lieu à des paragraphes annexes. Ils doivent être lus en liaison avec les comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2024, tels que présentés dans le Document d'Enregistrement Universel enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 3 mars 2025 et disponible sur le site internet de la société : www.thermador-groupe.fr.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers au 30 juin 2025 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers au 31 décembre 2024 à l'exception des évolutions normatives reprises ci-après.

### Les nouvelles normes et interprétations applicables de façon obligatoire au 1er janvier 2025

Les Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables en 2025 sont :

• Amendements IAS 21 - Effet des variations des cours des monnaies étrangères : absence de convertibilité.

Ces amendements n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

### Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables à partir de 2026 et non anticipés par le Groupe

- IFRS 18 Présentation et informations des états financiers.
- IFRS 19 Filiales sans responsabilité publique : informations à fournir : accords de financement de fournisseurs.
- Amendements IFRS 9 Instruments financiers et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir Classification et évaluation des instruments financiers et contrats dont le sous-jacent est un contrat d'énergie électrique.

Les analyses des incidences de l'application de ces textes sont en cours.

# 3) Périmètre et mode de consolidation

# Évolution du périmètre de consolidation

Sont incluses dans le périmètre de consolidation toutes les filiales dont Thermador Groupe détient directement ou indirectement au moins 20 % des droits de vote au 30 juin 2025.

Thermador Groupe a acquis le 30 juin 2025 pour un montant de 8,7 M€ 100% les titres de la société C2AI via l'acquisition de 100% des titres de sa société mère MMT.

### Périmètre au 30 juin 2025 :

		% Détenu et	
Nom	Lieu	intérêt	Mode de consolidation
Aello	France	100,0000%	Intégration globale
Alto Metering	France	100,0000%	Intégration globale
Axelair	France	100,0000%	Intégration globale
C2AI	France	100,0000%	Intégration globale
Distrilabo	France	100,0000%	Intégration globale
Domac	France	100,0000%	Intégration globale
DPI	Monaco	100,0000%	Intégration globale
FGinox	France	100,0000%	Intégration globale
Isocel	France	100,0000%	Intégration globale
Jetly	France	100,0000%	Intégration globale
Mecafer	France	100,0000%	Intégration globale
MMT	France	100,0000%	Intégration globale
Odrea	France	100,0000%	Intégration globale
Opaline	France	100,0000%	Intégration globale
PBtub	France	100,0000%	Intégration globale
Rousseau SA	Espagne	100,0000%	Intégration globale
Sectoriel	France	100,0000%	Intégration globale
Sferaco	France	100,0000%	Intégration globale
Sodeco Valves	Belgique	100,0000%	Intégration globale
Syveco	France	100,0000%	Intégration globale
Thely	France	100,0000%	Intégration globale
Thermacome	France	100,0000%	Intégration globale
Thermador	France	100,0000%	Intégration globale

### 4) Notes sur le bilan

### Note 1 - Ecarts d'acquisition affectés

Les écarts d'acquisition apparus lors de l'achat des titres Thely par Thermador Groupe en 1987 et 1990 ont été affectés aux postes Terrains et Constructions; cette correction n'a pas été étendue aux intérêts minoritaires. Ces écarts ont fait, par le compte de résultat, l'objet de dépréciations par voie d'amortissements conformément aux règles applicables aux biens concernés. Ainsi les écarts affectés aux terrains n'ont pas été amortis et ceux affectés aux constructions ont été amortis selon la durée de vie résiduelle prévisionnelle des constructions. Les autres immobilisations incorporelles, à durée de vie définie, sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en résultat opérationnel. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'entreprise doit allouer ses actifs à chacune des UGT indépendantes dans leurs opérations. Chez Thermador Groupe, chaque filiale opérationnelle représente une UGT, les tests de dépréciation et l'affectation des écarts d'acquisition se fait historiquement sur la base des filiales.

Nature d'actif	En milliers d'euros	Thely	Sodeco	Odrea	Distrilabo	Thermacome	DPI	Alto Metering	C2AI/ MMT	TOTAL
т :	Valeur brute	39		952						991
Terrains	Valeur nette	39		952						991
	Valeur brute	468	300	2 584						3 352
Construction	Amortissement	-468	-118	-772						- 1 358
	Valeur nette	-	182	1 812						1 994
	Valeur brute			1 200	550	1 600		640	1 100	5 090
Marque	Valeur nette			1 200	550	1 600		640	1 100	5 090
	Valeur brute			2 500	1 350	1 000	13 900	620	2 200	21 570
Relation clients	Amortissement			-1 625	-743	-517	-3 707	-57		- 6 649
Cheffts	Valeur nette			875	607	483	10 193	563	2 200	14 921
TOTAL		39	182	4 839	1 157	2 083	10 193	1203	3 300	22 996

### Note 2 - Goodwill

Lors de l'entrée dans le périmètre de nouvelles sociétés, en application de la norme IFRS 3 révisée, un goodwill est enregistré. Ce goodwill représente les synergies attendues de l'intégration des nouvelles activités acquises et les économies d'échelle qui sont générées par la mutualisation des moyens mis en œuvre. Il a été alloué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) représentés par chaque société acquise. Le prix d'acquisition des entreprises acquises correspond à la juste valeur à la date d'acquisition des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle des actions acquises, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Le bilan comporte un poste « Goodwill » pour 85 902 k€ et se décompose comme suit :

	Actif net comptable acquis avant harmonisation comptable	Retraitements	Actif net acquis	Coût d'acquisition	Ecarts d'acquisition
Pbtub, Isocel, Dipra, Thermador, Jetly, Sferaco, Syveco. (antérieurs à 2015)				6 136	6 136
Mecafer	8 940	-298	8 642	24 300	15 658
Nuair	741	-298	741	24 300	1 959
Sodeco Valves	5 922	170	6 092	10 000	3 908
FGinox	6 930	21	6 951	22 881	15 930
Groupe Valfit, acquis par Sferaco	2 653	-13	2 640	7 600	4 960
Fonds de commerce Vortice France, acquis par Axelair et Syveco	2 033	-13	2 040	850	850
Odrea (anciennement Ets. E. Rousseau / Sanidom)	15 184	5 388	20 572	22 000	1 428
Cession de fonds de commerce de Sodeco Sedin				-31	- 31
Distrilabo	1 293	1 419	2 712	5 200	2 488
Thermacome	2 402	1 947	4 349	7 000	2 651
Fonds de commerce chez Thermacome				380	380
Fonds de commerce AFY, acquis par Sferaco, Isocel et Syveco				500	500
DPI	4 213	10 425	14 638	36 160	21 522
Fonds de commerce chez DPI				659	659
Alto Metering	403	945	1 348	3 685	2 337
Fonds de commerce Vena Contracta chez Sodeco				1 000	1 000
MMT/C2AI	7 747	2 475	10 222	13 789	3 567
Total au 30 juin 2025	56 428	22 479	78 907	164 809	85 902

### Tests de dépréciation du goodwill / test de valeur des unités génératrices de trésorerie (UGT) :

### Règles et principes comptables :

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », la valeur nette des immobilisations incorporelles dont notamment les goodwill est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur. Pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie dont les goodwill, des tests de dépréciation sont mis en place au minimum une fois par an au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté. Les unités génératrices de trésorerie ont été définies comme le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes par rapport aux autres actifs ou groupes. Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie auxquelles sont rattachés les goodwill retenues par le Groupe sont constituées des entités juridiques Jetly, Sferaco, Thermador, Odrea, Isocel, PBtub, Sectoriel, Syveco, Axelair, Mecafer/Domac, Aello, Sodeco Valves, FGinox, Distrilabo, Thermacome, DPI, AltoMetering et MMT/C2AI et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline, et Thermador Groupe.

Conformément à la norme IFRS 3, l'écart d'acquisition de C2AI/MMT fera l'objet d'une affectation définitive dans le cadre de la clôture des comptes au 31 décembre 2025 ou plus tard au 30 juin 2026.

### Détermination de la valeur recouvrable et modalités du test de dépréciation :

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif à laquelle s'ajoute une valeur terminale. Elle est déterminée en interne à partir :

- 🕂 des flux de trésorerie estimés généralement sur la base d'un business plan établi sur 5 ans élaboré par la Direction,
- ÷et de la valeur terminale calculée à partir de la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif basé sur le flux de trésorerie issu de la dernière année des prévisions.

L'ensemble de ces éléments étant ensuite actualisé en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

Au 30 juin 2025 nous avons fait une revue des indices de pertes de valeur qui a consisté à analyser les données suivantes :

- Comparatif des résultats à fin juin 2025 aux tendances des marchés sur lesquels nos UGT interviennent.
- Révision des budgets 2025 par les filiales le cas échéant.
- Révision des plans d'affaires 2026 à 2029 prenant en compte les budgets révisés 2025 le cas échéant.
- Revue des pertes de clients ou pertes de marchés significatifs.

Nous n'avons pas relevé d'indices de pertes de valeur conduisant à l'actualisation des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2024, à l'exception de ceux réalisés portant sur les UGT FGinox, Axelair, Odrea, DPI et Mecafer/Domac. Pour la dernière nous n'avons pas actualisé le test de dépréciation compte tenu du fort niveau de leur valeur recouvrable comparée à la valeur nette comptable des actifs concernés.

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

Tableau des hypothèses Clés	Chiffres retenus au 30 juin 2025	Chiffres retenus au 31 décembre 2024
Période	5 ans	5 ans
Taux de croissance à long terme retenu	1%	1%
Taux d'actualisation groupe	8,9%	9,1%
Fourchette de test de sensibilité du taux		
d'actualisation	+/-1%	+/-1%

**Tendance**: les principales hypothèses clés qui sont le chiffre d'affaires, la performance opérationnelle et le besoin en fonds de roulement ont été estimés à partir des données réelles constatées au 30 juin 2025 et des prévisions futures estimées par les directions métiers.

**Performance opérationnelle**: les hypothèses retenues tiennent compte des estimations d'inflation et de notre capacité à répercuter les hausses de prix à nos clients dans un contexte de forte volatilité des prix des matières premières et des coûts de transport. Le besoin en fonds de roulement a été notamment estimé sur la base des prévisions de stocks établies par nos directions opérationnelles pour le reste de l'année 2025 et les années futures. Elles tiennent compte des ambitions en matière de réduction du besoin en fonds de roulement lorsque jugé nécessaire.

**Résultat des tests et sensibilités**: le résultat des tests de dépréciation sur les actifs incorporels dont les goodwill sur la base des hypothèses retenues et résumées dans le tableau ci-dessus justifient l'absence de perte de valeur à l'exception de celle de nos UGT Axelair et FGinox. Une augmentation de 100 points de base du taux d'actualisation ne conduirait pas à déprécier nos goodwill.

Enjeux climatiques : les flux de trésorerie futurs intègrent notre meilleure estimation au mieux de notre connaissance des impacts potentiels identifiés au titre des enjeux climatiques.

Le test de dépréciation effectué suite à l'identification de perte de valeurs a consisté à déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont rattachés les goodwill et à la comparer à la valeur nette comptable des actifs concernés.

Seules les UGT d'Axelair et de FGinox ont mis en évidence des valeurs recouvrables inférieures aux valeurs nettes comptables des actifs concernés pour des montants jugés non significatifs. En conséquence, aucune provision n'a été constatée dans les comptes au 30 juin 2025.

# Note 3 - Impôts différés (en milliers d'euros)

Les impôts différés ont été calculés sur tous les postes de bilan et du compte de résultat.

Résultat net avant impôt (bénéfice comptable)	29 972
Taux d'impôt sur les activités ordinaires (1)	25,00%
Charge d'impôt théorique	7 493
Contribution sociale de 3,3%	129
Frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales (2)	193
Crédits d'impôt et dons	- 133
Non activation des impôts différés	42
Charges non déductibles et effet de taux de fiscalité hors France	-
Charge d'impôt	7 724
Taux d'impôt effectif	25,77%

Taux de l'impôt-société au 30 juin 2025 :

Sur les activités ordinaires (1)	25,00%
Contribution sociale	0,43%
Frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales (2)	0,64%
Crédits d'impôt et dons	-0,44%
Non activation des impôts différés	0,14%
Charges non déductibles et effet de taux de fiscalité hors France	0,00%
Taux de l'impôt-société sur le résultat des activités ordinaires	25,77%

<sup>(1)</sup> Le bénéfice est taxé en 2025 au taux de 25% en France, en Belgique et en Espagne.

<sup>(2)</sup> La loi de finances en France a fixé à 5% le pourcentage des frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales ; cela représente une charge d'impôt-société sur les dividendes de 193 K€ qui seront versés en 2026 à Thermador Groupe.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité et qu'ils ont des échéances de reversement identiques. Au 30 juin 2025, les impôts différés actif et passif ont été répartis entre les impôts différés courants et non courants comme suit :

Impôt différé actif non courant	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provision pour engagement de fin de carrière	779	684	715
Déficit Axelair et Sodeco	66	64	65
Survaleur terrain et construction	-9	-9	-10
Fonds de commerce	10	33	-84
Plus-value sur bâtiment	-78	-90	23
Amortissement bâtiment	35	35	36
IFRS 16	25	51	11
Total	828	768	756

Impôt différé actif courant	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Décalage temporaire	206	430	515
Juste valeur des instruments financiers	614		
Total	820	430	515

Impôt différé passif non courant	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Fonds de commerce	1 429	1 429	1 429
IFRS 16	-3	1	-1
Survaleur terrain et construction	661	691	- 2
Provision pour engagement de fin de carrière	-325	-298	- 316
Décalage temporaire	-72	-22	-35
Plus-value sur bâtiment			677
Marques et relations clients	4 464	3 877	3 936
Total	6 154	5 678	5 688

Impôt différé passif courant	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Impôts sur les distributions des filiales		192	386
Juste valeur sur instruments financiers		20	-1
Survaleur terrain et construction	41	4	4
Plus-value sur bâtiment	62	37	37
Marque et relations clients	477	469	527
Décalage temporaire	-14	-60	-56
Total	566	662	897

Note 4 - Immobilisations corporelles et incorporelles (en milliers d'euros)

### Règles et principes comptables :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à l'exception des terrains et constructions auxquels ont été affectés les écarts d'évaluation.

Les immobilisations incorporelles concernent principalement depuis 2018 les marques acquises (pour 5 090 K€), les relations clients acquises (21 570 K€) et des logiciels.

### Variation des valeurs brutes :

Immobilisations	Valeur brute au début de la période	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de la période
Ecarts d'acquisition	82 335	3 567			85 902
Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 629	3 339	122		35 090
Total immobilisations incorporelles	113 964	6 906	122	0	120 992
Terrains	12 001			0	12 001
Constructions sur sol propre	96 884	59	85	0	97 028
Installations techniques, matériel et outillage	13 915	94	240	-139	14 110
Installations générales, agencements, aménagements	11 096	134	237		11 467
Matériels de transports	238	157	19	-25	389
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 016	194	197	-47	7 360
Autres immobilisations corporelles en cours	738		143		881
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	7 855	354	7 266	-2 103	13 372
Total immobilisations corporelles	149 743	992	8 187	-2 314	156 608
Autres immobilisations financières	1 443	38	1	-142	1 340
Total immobilisations financières	1 443	38	1	-142	1 340
Total général	265 150	7 936	8 310	-2 456	278 940

### Immobilier:

Au cours de ce 1er semestre 2025, de nouveaux chantiers ont été initiés pour rénover ou moderniser notre patrimoine. Nous avons achevé en début d'année la remise en état des espaces de bureaux sur le site Transbel au 29 rue de Provence. Notre filiale Alto Metering s'y est installée au mois de février.

Le chantier d'intégration d'une solution de GTB s'est poursuivi durant ces 6 derniers mois pour permettre aux équipements de communiquer vers la solution développée par Buildy. La partie intégration, réalisée par la société IDEX, s'est achevée fin juin. Ce sont désormais les équipes de Buildy qui interviennent à distance pour récupérer l'ensemble des données de nos équipements et les intégrer dans leur solution de supervision. Le chantier sera finalisé au plus tard à la fin du mois d'août.

En raison de l'état de la toiture très préoccupant sur le site exploité par Syveco et Isocel, et de plusieurs infiltrations constatées dans la partie entrepôt, nous avons lancé une consultation en début d'année pour la réfection totale de l'isolation et de l'étanchéité de la toiture. Cette consultation s'est soldée en mai par la sélection d'un prestataire avec lequel nous avons déjà travaillé. Les interventions de rénovation débuteront en juillet. Pour un coût global de 706 milliers d'euros.

Nous avons intégré dans le cahier des charges des exigences de performance thermique notamment sur la partie isolation. La typologie de la toiture ne nous permet pas d'atteindre cet objectif sur l'ensemble de la couverture mais la partie courante sera isolée avec la même performance thermique que nous avons eue sur le site PBtub.

Nous avons également achevé sur ce semestre les reprises de l'étanchéité du site Jetly. Le site est équipé d'un patio aménagé et végétalisé. Mais de nombreuses infiltrations ont été constatées dans la zone des quais, au droit de ce patio. Nous avons évacué l'ensemble du mobilier, de la végétalisation et du gravier. Au terme de cette première phase, des reprises de l'étanchéité ont été réalisées pour supprimer définitivement ces infiltrations.

Enfin, nous continuons de travailler sur les études autour de l'extension de l'entrepôt du site Sferaco. Nous devrions finaliser le porter à connaissance du classement ICPE du site sur le second semestre 2025 et lancer les consultations avant la fin de l'année. Le chantier d'extension de 2500m2 ne débutera qu'au 1er trimestre 2026.

Sur les sujets photovoltaïques, nous avons accompagné nos filiales dans le déploiement de nouveaux trackers photovoltaïques. Entre septembre 2024 et avril 2025, nous avons déployé 4 nouveaux trackers sur les sites de PBtub, Syveco/Isocel et Jetly. Chaque installation produira chaque année au moins 50 000 kWh d'électricité principalement dédiés à l'usage des bâtiments.

En Juin 2025, c'est une solution photovoltaïque en toiture du site occupé par Thermador Groupe, Opaline et PBTUB (60L) qui a été mise en service.

Notre patrimoine immobilier développe désormais une puissance photovoltaïque de 448 kilowatts-crête.

Sur la partie développement, nous avons signé le 12 mars 2025 une promesse unilatérale de vente pour l'acquisition d'un site de 1 178 m2 de bureaux et ateliers au 30 rue du ruisseau. L'acte définitif sera signé début juillet pour intégrer ce bâtiment au patrimoine de la SCI THELY.

Nous étudions également des opportunités de développement sur la commune de Valence et Strasbourg, en raison des besoins de surfaces de Mecafer et Distrilabo.

Sur la commune de Valence, notre recherche se heurte à un marché très saturé avec peu d'offres et une politique locale qui n'est pas en faveur du développement de nouveaux projets.

Sur la commune de Strasbourg, nous avons trouvé une opportunité à l'acquisition à proximité du site actuellement exploité par Distrilabo. Les négociations sont en cours avec le promoteur pour un projet en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) d'un peu plus de 3,8 millions d'euros. Le chantier de construction est prévu en 2026.

En parallèle de ces acquisitions, nous avons pris la décision de vendre le site « AFY » situé au 50 rue du mollaret à Saint Quentin Fallavier. Ce site a intégré le patrimoine en juillet 2022 au prix de 1,44 millions d'euros. Il n'a été que très peu utilisé depuis et sa situation géographique un peu éloigné de nos bâtiments ne nous permet pas de l'utiliser efficacement pour du débord. Afin de limiter la charge financière associée à la gestion d'un site vacant, nous avons mobilisé nos partenaires pour le mettre en vente au prix de 2.5 millions d'euros.

Au 30 juin 2025, le domaine immobilier comprend 315 679 m2 de terrain et 125 961,42 m2 de bâtiments (entrepôts et bureaux), pour une valeur totale de 89,3 millions d'euros.

### **IFRS 16**

La norme IFRS 16 « contrats de location » est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019. Nous avons opté pour la méthode rétrospective simplifiée.

L'application de la norme IFRS 16 concerne la présentation et la comptabilisation des contrats de location. Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- d'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat,
- d'une dette au titre de l'obligation de paiement.

### Évaluation du droit d'utilisation des actifs :

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût (soit la somme des loyers actualisés sur la durée du contrat) et comprend le montant initial de la dette. Pour les contrats de location avec une date de prise d'effet antérieure au 1er janvier 2019, la date de prise d'effet a été fixée au 1er janvier 2019.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité des actifs sous-jacents (durée du contrat de location pour la composante loyer).

### Évaluation de la dette de loyer :

À la prise d'effet du contrat, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat. Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette sont :

- les loyers fixes (y compris les loyers fixes en substance, c'est-à-dire que même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, ils sont en substance inévitables),
- les paiements à effectuer par le preneur en vertu de l'exercice d'une option d'achat.

L'évaluation de la dette liée au contrat de location est la suivante :

- elle est augmentée à hauteur des charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation à la dette, à l'ouverture de la période,
- et diminuée du montant des paiements effectués.

Par ailleurs, la dette peut être réestimée dans les situations suivantes :

- révision de la durée de location,
- modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option,
- révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers lorsque l'ajustement des loyers a lieu.

### Typologie des contrats de location capitalisés :

Contrats de location « Biens immobiliers » :

Le groupe a identifié des contrats de location au sens de la norme pour les bâtiments loués par les filiales Mecafer, FGinox, Rousseau SA (Espagne), Distrilabo, Thermacome, DPI, Alto Metering et C2AI. En 2025 Thermador a loué un bâtiment dans le cadre d'un bail 3-6-9. Dans tous les cas, il s'agit de baux commerciaux de type 3-6-9 sans option de renouvellement au terme du bail. La durée retenue pour les calculs est de 9 ans à l'exception du bâtiment loué nouvellement par Thermador. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de prise d'effet du contrat. Nous avons retenu un taux unique au niveau du groupe, les investissements immobiliers étant toujours portés par la société civile immobilière SCI Thely détenue à 100% par le Groupe. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait le preneur, au commencement du contrat de location, pour emprunter sur une durée avec une garantie et dans un environnement économique similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition de l'actif. Ce taux est obtenu par l'addition du taux « emprunt phare à 10 ans » et du spread propre à Thermador Groupe (écart de taux entre le taux d'emprunt marginal de Thermador Groupe et le taux « emprunt phare à 10 ans »).

### Contrats de location « Autres actifs » :

Les principaux contrats de location identifiés correspondent aux véhicules. La durée de capitalisation des loyers de location correspond à la période non résiliable du contrat, la grande majorité des contrats ne comprenant pas d'options de renouvellement. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de prise d'effet du contrat (cf. paragraphe « Biens immobiliers » pour la détermination du taux d'endettement marginal). Ce taux d'actualisation est différent du taux d'actualisation utilisé pour les contrats de location « Biens immobiliers ».

### Typologie des contrats de location non capitalisés :

Le groupe retient les deux exemptions prévues par la norme IFRS 16 qui permettent de ne pas comptabiliser au bilan : les contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

- Contrats de location de courte durée inférieure ou égale à douze mois.
- Contrats de location portant sur des actifs de faible valeur : ces contrats concernent des locations pour lesquelles la valeur à neuf des actifs est inférieure ou égale à 5 000 dollars US.

### **Note 5** – Amortissements

### Règles et principes comptables :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie prévue :

Marques	Non amorties
Relation clients	10 ans
Logiciels	3, 4, 5 ans
Gros-œuvre	40 ans
Bardage-charpente	25 ans
Toiture	20 ans
Electricité	20 ans
Chauffage-Plomberie	15 ans
Cloison peinture	10 ans
Agencements, aménagements des constructions	3, 4, 5, 7 et 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2, 3, 4, 5 et 10 ans
Matériel de bureau informatique	2, 3, 4, 5, 6 et 10 ans
Mobilier	2, 3, 5, 8 et 10 ans

# Variation des amortissements (en milliers d'euros) :

Amortissements	Montant des amortissements au début de la période	Entrée de périmètre	Augmentations de la période	Diminutions amortissements des éléments sortis de l'actif	Montant des amortissements à la fin de la période
Ecarts d'acquisition					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 363	31	1 327		13 721
Total immobilisations incorporelles	12 363	31	1 327		13 721
Terrains					
Constructions sur sol	45 157	45	1 708		46 910
Installations techniques, matériel et outillage	11 556	79	423	-129	11 929
Installations générales, agencements, aménagements	6 291	138	433		7 187
Matériels de transports	159	156	15	-3	254
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 647	118	365	-44	5 834
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	4 319		1 555	-2 103	3 771
Total immobilisations corporelles	73 129	536	4 499	-2 279	75 885
Total général	85 492	567	5 826	-2 279	89 606

### Note 6 – Stocks (en milliers d'euros)

### Règles et principes comptables :

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable définie ci-avant. La valeur d'inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation, basée sur les quantités en stock et les ventes passées, les probabilités d'écoulement, et le cas échéant, le cours de réalisation en vigueur chez les ferrailleurs. Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation.

	Valeur brute du stock	Dépréciation du stock	Valeur nette du stock	
Montant au 31/12/2024	195 644	8 511		187 133
Entrée du périmètre		92		
Dotations de l'exercice		1 438		
Reprises de l'exercice		784		
Montant au 30/06/2025	189 217	9 257		179 960

Notre stock baisse de 1,2% à périmètre constant en valeur et augmente en nombre de jours d'achats consommés (209 jours) comparativement à juin 2024 (196 jours). La hausse est liée à une baisse des achats consommées plus importante que la baisse du niveau de stock.

Note 7 – Créances et autres créances (en milliers d'euros)

Créances	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Clients	102 251	103 555	76 360
Dont Produits à recevoir	314	561	59
Clients douteux	469	364	414
Impôt Société	1 026	2 264	3 774
Impôt différé actif	820	430	515

Autres créances			
TVA	5 087	4 940	4 887
Autres tiers	3 273	6 263	3 387
Dont Produits à recevoir	1 101	1 197	1 907
Charges constatées d'avance	2 867	2 408	1 966
Total des autres créances	11 227	13 611	10 240
Total des créances	115 793	120 224	91 303

# Créances clients :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction des probabilités de recouvrement soit essentiellement en cas de redressement judiciaire (10 %) et de liquidation judiciaire (0 %).

	Valeur brute des créances clients	Dépréciation des créances clients	Valeur nette des créances clients
Montant au 31/12/2024	78 422	1 648	76 774
Entrée du périmètre		143	
Dotations de l'exercice		397	
Reprises de l'exercice		429	
Montant au 30/06/2025	104 479	1 759	102 720

### IFRS 9:

La norme IFRS 9 requiert l'application du modèle de dépréciation s'appuyant sur les pertes attendues à l'ensemble des actifs financiers, y compris les créances commerciales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Sur la base des cinq dernières années, les pertes irrécouvrables ont représenté une moyenne de 0,05 % du chiffre d'affaires consolidé. L'impact non significatif n'a pas donné lieu à la constitution d'une provision à l'introduction de la norme en 2018. Pour les exercices suivants et au 30 juin 2025, l'impact est resté non significatif.

### Risque de crédit :

Nous n'enregistrons pas de défaillance majeure de clients au cours du premier semestre 2025. Ci-dessous nous vous présentons l'état de nos créances clients (hors clients douteux) au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 :

En milliers d'euros	Montant total	Montant à échéances postérieures au 30 juin 2025	Moins de 30 jours de retard	Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard	Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard	Plus de 90 jours de retard
Créances clients (hors clients douteux) au 30 juin 2025	102 251	86 910	9 187	1 886	1 197	3 071
En % des créances clients		85%	9%	2%	1%	3%

En milliers d'euros	Montant total	Montant à échéances postérieures au 31 décembre 2024	Moins de 30 jours de retard	Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard	Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard	Plus de 90 jours de retard
Créances clients (hors clients douteux) au 31 décembre 2024	76 360	64 727	6 638	1 746	893	2 356
En % des créances clients		85%	9%	2%	1%	3%

### Note 8 - Besoin en fonds de roulement

#### Variation du BFR:

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation du périmètre	31/12/2024 avec changement de périmètre	Variation	30/06/2025
Créances Clients	76 360	1 907	78 267	23 983	102 250
Créances clients douteux	414	8	422	47	469
Stocks	187 133	1 841	188 974	- 9 014	179 960
Dettes fournisseurs	- 60 137	-1 017	- 61 154	- 4 938	- 66 092
Autres créances courantes	14 014	87	14 101	- 1 848	12 253
Autres dettes courantes	- 33 594	- 465	- 34 059	- 4 075	- 38 134
Total BFR	184 190	2 361	186 551	4 155	190 706

# Note 9 - Capital social

Le capital de Thermador Groupe est resté inchangé au 30 juin 2025 à 36 803 396 €, divisé en 9 200 849 actions d'un nominal de 4 € chacune. Il n'y a pas de stock-options. En 2024, Thermador Groupe a acheté dans le cadre d'un programme de rachat d'actions 30 000 actions à un prix moyen pondéré de 77,7942 €. Thermador Groupe détient au 30 juin 2025 30 136 de ses propres actions valorisées à 2 221 k€.

Note 10 – Emprunts et dettes financières (en milliers d'euros)

Au 30/06/2025	Courant	Non courant	Total	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts bancaires	7 530	28 915	36 445	7 530	26 497	2 418
Découverts bancaires	351		351	351		
Dettes de loyer (IFRS 16)	2 544	7 096	9 640	2 544	6 355	741
Trésorerie et équivalent trésorerie	63 066		63 066	63 066		
Total en valeur nette	52 641	-36 011	16 630	52 641	-32 852	-3 159

Le poste de trésorerie et équivalent trésorerie, égal à 63 066 K€, correspond au montant des comptes bancaires et des comptes à terme avec une échéance entre un et dix-huit mois. Tous nos emprunts bancaires sont à taux fixe pour limiter l'impact éventuel des variations des taux.

DPI a recours à un prestataire de factoring auprès duquel il cède ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Le contrat est sans recours, c'est-à-dire que les créances qui seraient impayées entre les mains du factor ne sont pas restituées à DPI, la société d'affacturage conservant donc le risque d'insolvabilité du client dans la limite de la garantie accordée. Le montant financé s'élève au 30 juin à 6 390 K€ et est comptabilisé en trésorerie et équivalent trésorerie.

Note 11 - Provisions inscrites au passif (en milliers d'euros)

Provisions	Montant au début de la période	Entrée en périmètre	Dotations de la période	Ecart actuariel	Reprises de la période	Montant à la fin de la période
Provisions non courantes						
Provision pour engagement de fin						
de carrière	4 187	180	160	-43	5	4 479
Total provisions non courantes	4 187	180	160	-43	5	4 479
<b>Provisions courantes</b>						
Autres provisions courantes	888		75		263	700
Total provisions courantes	888		75		263	700
Total général	5 075	180	235	-43	268	5 179

Selon la convention collective du commerce de gros, l'indemnité de fin de carrière est plafonnée à trois mois de salaires correspondant à 30 années de service pour les employés, à six mois de salaires correspondant à 30 années de service pour les cadres et à six mois de salaires correspondant à 43,33 années de service pour les agents de maîtrise. Selon la convention collective monégasque, l'indemnité de fin de carrière n'est pas plafonnée. L'avantage est conféré au salarié dès la première année de service. Selon les conventions collectives de la métallurgie, l'indemnité de fin de carrière n'est pas plafonnée. L'avantage est conféré au salarié dès la première année de service. C2AI acquise le 30 juin dernier est la seule entité appliquant la convention de la métallurgie. Nos hypothèses de calcul de la provision pour engagement de fin de carrière sont restées identiques à celles du 31 décembre 2024, en particulier pour l'âge de départ à la retraite qui est de 64,5 ans soit supérieur au nouvel âge légal de départ à la retraite (64 ans).

Hypothèses retenues	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Taux de croissance des salaires sur les 3 ans	4,10%	4,10%
Taux d'actualisation par référence à l'IBOXX Corporate AA10+	3,60%	3,38%
L'âge de départ à la retraite	64,5 ans	64,5 ans
Probabilité de survie à l'âge de départ à la retraite	Table de mortalité Insee	Table de mortalité Insee
	Moins de 35 ans : 7,87%	Moins de 35 ans : 7,87%
Taux de rotation du personnel par tranche d'âge	De 35 à 50 ans : 5.05%	De 35 à 50 ans : 5.05%
	Plus de 50 ans : 1.24%	Plus de 50 ans : 1.24%

Au 30 juin 2025 seule l'hypothèse du taux d'actualisation IAS 19 a été revue, ainsi le montant de l'écart actuariel au 30 juin 2025 est de -33 K€ nets d'impôts.

Note 12 - Dettes et passif courant (en milliers d'euros)

Dettes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provisions courantes	700	710	888
Obligations locatives à moins d'un an	2 544	2 129	1 473
Emprunts à court terme	351	3 879	3 006
Partie courante des emprunts et dettes	7 530	6 596	6 311
Fournisseurs	66 092	72 223	60 137
Dont charges à payer	23 379	25 989	27 217
Fournisseurs immobilisations	316	156	420
Impôt-société	618	850	587
Dettes fiscales et sociales :			
Personnel et organismes sociaux	14 368	14 476	13 833
Impôt différé passif	566	662	883
TVA	7 376	8 355	3 185
Autres impôts et taxes	1 268	1 223	553
<b>Total dettes fiscales et sociales</b>	23 578	24 716	18 454
Dont charges à payer	13 062	12 199	9 545
Autres dettes	16 847	14 908	15 339
Dont passifs sur contrats clients	11 238	10 558	6 955
Dont charges à payer	1 091	1 585	1 053
Total des dettes et passif courant	118 576	126 167	106 615

Note 13 – Opérations en devises, instruments financiers et dérivés

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et les créances en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ou des engagements pris. La différence résultant de la réévaluation des dettes et des créances en devises à ce dernier cours est portée en résultat opérationnel.

Les opérations en devises concernent essentiellement le dollar US :

- Montant des dettes fournisseurs au 30 juin 2025 en USD : 11 960 K€.
- Montant des créances correspondant aux acomptes versés à nos fournisseurs au 30 juin 2025 en USD : 1 234 K€.

Thermador Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Les instruments financiers dérivés utilisés servent uniquement à couvrir des variations de taux de change correspondant à des achats de marchandises en devises. Thermador Groupe a décidé la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie en dollar à compter du 1er janvier 2018 avec pour objectif de couvrir les besoins de toutes les filiales du groupe. A ce titre, Thermador Groupe a souscrit des achats à terme en USD à hauteur de 37 000 KUSD avec pour échéance le deuxième semestre 2025 et premier semestre 2026.

Les critères d'IFRS 9 sont respectés et nous permettent de comptabiliser la variation de juste valeur des instruments dérivés utilisés pour ces couvertures selon la comptabilité de couverture.

Un test d'efficacité a été réalisé au 30 juin 2025. En conséquence, la juste valeur de ces instruments financiers a été comptabilisée pour un montant de - 2 450 K€ au bilan.

# Actifs et passifs financiers inscrits au bilan : ventilation par catégorie d'instruments :

Il n'existe pas de différence entre la juste valeur et la valeur comptable des actifs et passifs financiers. Les emprunts et dettes financières à long terme sont à taux fixe proche des taux du marché.

Actifs au 30/06/2025 (en milliers d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Créances	Instruments de couverture
Clients des activités commerciales	102 720	102 720		102 720	
Autres débiteurs	13 073	13 073		13 073	
Instruments financiers	0	0			
Trésorerie	63 066	63 066			
Total actifs	178 859	178 859		115 793	
Passifs au 30/06/2025	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Dettes	Instruments de couverture
Emprunts et dettes financières à long terme	28 915	28 915		28 915	
Obligations locatives à plus d'un an	7 096	7 096		7 096	
Passifs non courants	10 634	10 634		10 634	
Emprunts et dettes financières à court terme	7 881	7 881		7 881	
Obligations locatives à moins d'un an	2 544	2 544		2 544	
Fournisseurs	66 092	66 092		66 092	
Fournisseurs immobilisations	316	316		316	
Autres créditeurs	41 743	41 743		41 743	
Total passifs	165 221	165 221		165 221	

Note 14 - Engagements ou opérations avec des parties liées

Il n'y a aucun engagement ou opération avec des parties liées sur 2025 hormis les éléments de rémunération et les engagements de fin de carrière. Le groupe n'utilise aucun actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille.

### Rémunération brute des dirigeants :

Le montant des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque administrateur opérationnel, P.-D.G et D.G. délégués et le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élèvent à 477 K€.

Les rémunérations allouées s'élèvent à 88 k€ et sont comptabilisées en autres charges externes sur le principe que seuls les administrateurs indépendants perçoivent cette rémunération et ne font pas partie de l'effectif de Thermador Groupe.

### Engagements de fin de carrière des dirigeants :

L'engagement de fin de carrière concerne le versement d'une indemnité de départ à la retraite autorisée par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2003. Cette indemnité est calculée de la même façon que celle versée à un cadre suivant les modalités de l'article 5 de l'avenant I de la convention collective du Commerce de gros et l'article 31 de la convention collective des ingénieurs et cadres de la métallurgie. Au 30 juin 2025, le montant de l'engagement correspondant à cette indemnité pour les administrateurs mandataires sociaux est égal à 310K€.

Il n'existe pas d'engagement portant sur des indemnités de rupture au profit des dirigeants.

### Rémunération des administrateurs opérationnels :

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique.

Ils ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non-concurrence, ni d'indemnités de rupture.

Rémunérations fixes et variables (dues et versées) - valeurs en milliers d'euros									
	1	Partie fixe		Partie variable		e	Tota	l rémunéra	tion
Administrateurs opérationnels, PD.G. et D.G. délégués	1er semestre 2025	1er semestre 2024	2024	1er semestre 2025	1er semestre 2024	2024	1er semestre 2025	1er semestre 2024	2024
Peter Wartel, Administrateur, D.G de Sodeco Valves	112,6	81,8	221,7			45,0	112,6	81,8	266,7
Xavier Isaac, Administrateur, invité régulier du comité d'audit et D.G. délégué									
- Rémunération en tant que D.G. de Sectoriel	71,4	80,5	160,9			76,0	71,4	80,5	236,9
- Rémunération en tant que D.G. délégué de Thermador Groupe	10,2						10,2		
Patricia Mavigner, secrétaire du Conseil d'Administration, D.G. déléguée depuis le 1er mai 2016 et invitée régulière du comité du développement durable	82,9	79,2	163,7			89,9	82,9	79,2	253,6
Guillaume Robin, PD.G.	111,5	110,4	220,9			110,1	111,5	110,4	331,0
Sous total	388,6	351,9	767,2	0,0	0,0	321,0	388,6	351,9	1 088,2
Administrateurs extérieurs			Rému	ınérations	allouées (	dues et v	ersées)		
Janis Rentrop, membre extérieur du comité des rémunérations	13,1	14,1	29,3				13,1	14,1	29,3
Administrateurs indépendants			Rému	ınérations	allouées (	dues et v	ersées)		
Veronique Bouscayrol, membre indépendante du comité d'audit	11,9	10,6	25,9				11,9	10,6	25,9
Caroline Meignen, membre indépendant du comité des rémunérations	13,1	14,1	31,7				13,1	14,1	31,7
Laurence Paganini, Présidente et membre indépendant du comité des rémunérations, membre indépendant du comité du développement durable, Administratrice référente	21,7	23,8	51,1				21,7	23,8	51,1
Olivier V. de la Clergerie, Président du comité d'audit et membre indépendant du comité du développement durable	15,4	17,6	40,0				15,4	17,6	40,0
Mathilde Yagoubi, Présidente et membre indépendant du comité du développement durable	13,1	15,2	32,9				13,1	15,2	32,9
Sous total	88,3	95,4	210,9	0,0	0,0	0,0	88,3	95,4	210,9
TOTAL	476,9	447,3	978,1	0,0	0,0	321,0	476,9	447,3	1 299,1

Processus très communément pratiqué en Belgique, la direction générale exercée par Peter Wartel chez Sodeco est rémunérée via une société. Les chiffres figurant dans ce tableau sont les prestations facturées par cette société à Sodeco. La rémunération nette de Peter Wartel est parfaitement cohérente avec celles des autres dirigeants de filiales dans le groupe Thermador.

# Note 15 – Événements significatifs postérieurs à la clôture

La SCI Thely a acquis le 2 juillet 2025 un bâtiment situé 30 rue du ruisseau à Saint Quentin Fallavier (Isère) d'une superficie de 1 178 m² (surface d'activité et de bureau) pour un montant de 960 K€.

Aucun autre évènement significatif postérieur à la clôture n'est à porter à connaissance.

# Note 16 – Évaluation des risques

Les risques principaux sont présentés dans notre document d'enregistrement universel 2024 en chapitre 4 – facteurs de risques. La nature des risques principaux n'a pas été modifiée en 2025. Toutefois nous souhaitons apporter des compléments d'information par rapport à la note 19 du chapitre 6 de notre document d'enregistrement universel 2024.

### Aléas météorologiques

*Identification et description du risque* 

Un printemps pluvieux provoquerait immanquablement la mévente des pompes d'arrosage, marché sur lequel nous sommes un intervenant significatif dans le canal professionnel et dans le canal grand public. Une sécheresse excessive durant l'été provoquerait la mévente des pompes d'arrosage.

Effets potentiels sur le Groupe

Baisse du chiffre d'affaires. En 2022 et 2023, nous avons constaté un manque d'eau et des restrictions en France. Pour autant, les ventes de pompes d'arrosage dans le canal professionnel (Jetly) se sont bien comportées. 2024 fut une des 10 années les plus pluvieuses depuis 1900 ! Nous estimons avoir perdu 6,5 M€ de chiffre d'affaires sur l'année 2024.

### Risque de liquidité :

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. Elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. La situation au 30 juin 2025 est positive (états des flux de trésorerie page 6 de cette note semestrielle). Le groupe bénéficie de lignes de facilités de trésorerie court terme non utilisées. Concernant les emprunts bancaires en cours, aucun ne comprend de clauses de covenants ou de garanties. Nous ne sommes pas exposés à un risque de remboursements anticipés ni à un risque de révision des taux d'intérêts.

### Risques juridiques:

Dans les douze derniers mois, il n'y a pas eu de procédure gouvernementale, judiciaire, d'arbitrage ou administrative (y compris toute procédure dont nous aurions eu connaissance, qui serait en suspens ou dont nous serions menacés) qui pourrait avoir ou aurait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

Le 3 avril 2017, les sociétés Thermador Groupe et ses filiales Aello et Jetly, ont été assignées devant le tribunal de commerce de Rennes par les sociétés Diffusion Équipements Loisirs - D.E.L. et Multifija qui invoquent une concurrence déloyale et du parasitisme sur le marché des équipements et accessoires pour les piscines. Nous déplorons cette action judiciaire et rejetons intégralement ces accusations.

A la suite de différentes séquences procédurales, la Cour d'Appel de Rennes a jugé, le 20 octobre 2020, que la procédure en concurrence déloyale engagée par les sociétés D.E.L. et Multifija devait être renvoyée à l'examen d'un tribunal arbitral, seul juge de sa compétence.

Le 26 janvier 2022, la Cour de cassation a rendu sa décision qui confirme la solution retenue par la Cour d'Appel de Rennes. Le 28 octobre 2024, les sociétés D.E.L. et SINAGOT (qui a absorbé la société Multifija) ont retenu la compétence du Tribunal arbitral pour juger le litige dans son entier. Leur mémo en demande a été déposé le 12 mai 2025. Notre mémo a été déposé le 21 juillet 2025. Les plaidoiries se tiendront en décembre 2025. Le jugement sera rendu au plus tard le 2 mars 2026.

Le montant réclamé par les demandeurs s'élève à 6,7 M€. A la date d'arrêté des comptes, aucune décision définitive n'a été rendue. La direction, après analyse de la situation avec ses conseils juridiques, estime que le risque lié à ce litige ne répond pas aux critères de comptabilisation d'une provision au sens d'IAS 37 notamment en raison de l'incertitude quant à l'issue de cette procédure.

La direction continuera de suivre l'évolution de la procédure et actualisera son évaluation à mesure que de nouvelles informations deviendront disponibles.

### 5) Notes sur le compte de résultat

Note 17 - Explication sur le chiffre d'affaires du premier semestre 2025

### Reconnaissance de notre chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires du groupe est principalement composé de ventes de produits finis. Il est enregistré net de remises et d'avantages commerciaux consentis aux clients, des coûts liés aux accords commerciaux, des coûts de référencement ou liés aux actions promotionnelles ponctuelles facturées par les distributeurs. La reconnaissance de notre chiffre d'affaires se fait à la livraison. Notre groupe n'est pas soumis à d'autres obligations de performance liées à des prestations complémentaires (installation et/ou maintenance des marchandises, etc.). Concernant les garanties fournies, notre groupe se limite aux garanties légales. Les impacts de ces garanties au regard d'IFRS 15 sont non significatifs.

Evolution du chiffre d'affaires :

	30/06/2025	30/06/2025	30/06/2024	Variation 2025/2024	Variation 2025/2024
		A périmètre			A périmètre
		constant			constant
Chiffre d'affaires (selon IFRS 15)	258 681	256 343	271 534	-4,7%	-5,6%

Répartition du chiffre d'affaires par canal de distribution :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2025	30/06/2024	Variation 2025/2024	Variation 2025/2024
		A périmètre constant			A périmètre constant
Grand public	41 823	41 823	46 704	-10,5%	-10,5%
Canal professionnel	216 601	214 263	224 652	-3,6%	-4,6%
Autres structures	257	257	178	44,4%	44,4%
Total	258 681	256 343	271 534	-4,7%	-5,6%

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024	Variation 2025/2024
France	211 243	224 255	-5,8%
Syveco	18 906	18 211	3,8%
Sodeco Valves	11 270	11 154	1,0%
Rousseau SA (Espagne)	5 412	6 664	-18,8%
Autres sociétés à l'export	11 850	11 250	5,3%
Total International	47 438	47 279	0,3%
% international	18,3%	17,4%	

Note 18 – Explication sur le résultat opérationnel et le résultat net du premier semestre 2025

# Evolution du résultat :

		30/06/2025 à périmètre		Variation 2025/2024	Variation 2025/2024 à périmètre
En milliers d'euros	30/06/2025	constant	30/06/2024		constant
Résultat opérationnel courant sur activité	29 919	29 760	34 086	-12,2%	-12,7%
Résultat net part du groupe	22 248	22 135	25 320	-12,1%	-12,6%

Nos achats consommés correspondent au coût d'achat des marchandises auprès de nos fournisseurs majorés des frais de transport sur achat plus ou moins la variation de stock et les écarts de change. Dans nos frais, la logistique étant traitée principalement par nos propres équipes, les postes les plus importants sont :

- →Nos dépenses de personnel.
- →Nos frais de transport sur vente.
- + Notre résultat financier correspond essentiellement aux intérêts sur les emprunts contractés en euros à taux fixe, aux intérêts liés au contrat de factoring chez DPI, compensés par les intérêts perçus.

### Note 19 - Personnel

Répartition des effectifs par statut :

Répartition par statuts	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2023
Cadres	307	271	257
Agents de maîtrise	50	51	50
Employés	510	475	474
Total	867	797	781

Répartition des effectifs par âge :

Répartition par âge	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2023
De 18 à 29 ans	117	99	98
De 30 à 39 ans	177	165	161
De 40 à 49 ans	256	241	257
50 ans et plus	317	292	265
Total	867	797	781

### Information sectorielle

Note 20 - (en milliers d'euros)

En application de la norme IFRS 8, des unités génératrices de trésorerie ou appelées encore secteur opérationnel ont été définies en fonction des critères de secteur d'activité.

Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie retenues par le groupe sont constituées des entités juridiques qui constituent un secteur opérationnel. Chaque dirigeant de filiale est autonome dans la gestion opérationnelle de son entité (ressources humaines, clients, fournisseurs...). Le comité exécutif a défini les entités juridiques en tant qu'UGT et suit les indicateurs d'activité suivant cette organisation : Jetly, Sferaco intégrant groupe Valfit (depuis le 31 décembre 2017), Thermador, Odrea, Isocel, PBtub, Sectoriel intégrant Nuair France depuis le 1er juillet 2015, Syveco, Axelair, Mecafer (depuis le 1er juillet 2015) intégrant Domac depuis le 1er mars 2017, Aello, Sodeco Valves, FGinox, Distrilabo (depuis le 31 décembre 2019), Thermacome (depuis le 30 avril 2020), DPI (depuis le 31 octobre 2022), Alto Metering (acquisition le 31 juillet 2024), C2AI (acquisition le 30 juin 2025) et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline et Thermador Groupe appelée "Autres structures" dans les tableaux ci-après.

Les indicateurs de performance présentés dans cette information sectorielle sont ceux suivis par nos dirigeants de filiales membres de notre comité exécutif. Il s'agit des ventes selon IFRS 15, du résultat opérationnel, du résultat opérationnel en pourcentage du chiffre d'affaires et des principaux postes bilantiels en lien avec le BFR.

Compte de résultat :			Juin 2025		Juin 2024			
		Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel	% de rentabilité	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel	% de rentabilité	
Mecafer / Domac	Gros outillage	13 972	1 005	7,2%	13 987	1 152	8,2%	
Odrea	Pompes, plomberie et robinetterie sanitaire en G.S.B.	27 851	1 340	4.8%	32 717	2 672	8,2%	
Isocel	Fourniture de composants aux intégrateurs	3 661	436	11,9%	3 361	380	11,3%	
Aello	Matériels de piscine	12 577	1 322	10,5%	11 789	1 005	8,5%	
DPI	Canalisations plastiques pour réseaux secs et humides	14 803	-61	04%	18 402	564	3,1%	
Jetly	Pompes	29 867	7 132	23,9%	32 098	7 873	24,5%	
Thermador	Accessoires pour le chauffage et l'eau sanitaire	32 078	4 448	13,9%	36 466	5 510	15,1%	
PBtub	Surfaces chauffantes	11 237	578	5,1%	11 488	915	8,0%	
Thermacome	- rafraîchissantes et systèmes de canalisation	7 375	-65	-0.9%	9 018	295	3,3%	
Axelair	Matériels et accessoires de ventilation	4 349	-208	-4,8%	4 104	-278	-6,8%	
Sferaco	Robinetterie, compteurs et raccords	41 485	7 435	17,9%	40 803	7 698	18,9%	
Alto Metering	Conception et commercialisation de systèmes de télérelève (IOT) et compteurs	1 762	34	1,9%				
Sectoriel	Motorisation pour vannes et compresseurs d'air	15 172	2 775	18,3%	15 520	2 917	18,8%	
Distrilabo	Mesure et contrôle	3 733	588	15.8%	3 769	630	16,7%	
Syveco	International	18 921	3 261	17,2%	18 211	3 241	17,8%	
FGinox	Raccords, brides, vannes et accessoires en inox	7 948	503	6.3%	8 469	502	5,9%	
Sodeco Valves	Robinetterie industrielle	11 633	867	7,5%	11 154	608	5,5%	
Autres structures		257	29 345		178	32 587		
Eliminations			-30 816			-34 185		
Total		258 681	29 919	11,6%	271 534	34 086	12,6%	

### VI.- Rapport semestriel d'activité du 1er semestre 2025

# 1) Activité

Le chiffre d'affaires consolidé du 2e trimestre est proche de celui de l'an dernier. Plus encourageant encore, la facturation de juin 2025 a légèrement dépassé celle de juin 2024. D'autres signaux positifs — tels que la reprise des commandes de nos clients fabricants de pompes à chaleur et la progression des ventes de chauffe-eau solaires — suggèrent que nous avons probablement atteint le point bas de cette récession qui dure depuis plus de deux ans. À noter également : cinq de nos filiales, dont celle générant le plus de chiffre d'affaires, ont enregistré une croissance au 1er semestre. Pourtant, la politique de financement de la rénovation énergétique par les pouvoirs publics reste erratique, les fortes précipitations du printemps 2025 ont une nouvelle fois pénalisé notre activité dans le secteur de l'arrosage, tandis que l'effet prix moyen pour le groupe reste négatif, à -1,5 %. Comme annoncé dans notre communiqué de presse du 30 juin dernier, nous avons finalisé l'acquisition de la société C2AI qui a réalisé un chiffre d'affaires de 11,3 M€ en 2024. Son offre de produits, de solutions et de services techniques complète parfaitement celles de Sectoriel et Distrilabo, également positionnées sur le marché français de l'instrumentation, du contrôle et de la régulation des fluides dans l'industrie. Enfin, nous poursuivons sereinement nos discussions avec la société Quilinox avec l'objectif de conclure cette acquisition avant le 31 octobre 2025 (voir notre communiqué de presse du 11 mars 2025). Avec l'objectif de piloter le mieux possible nos émissions carbone futures, nous avons débuté un partenariat avec notre actionnaire la SICAV Fideas ACT for Climate et l'ADEME pour formaliser notre démarche dans le cadre de la méthode ACT (Accelerate Climate Transition) pas à pas. Le 30 juin 2025, Fideas Capital détenait plusieurs milliers de titres Thermador Groupe.

### 2) Résultats et situation financière

L'effectif de nos collaborateurs demeure stable. Conscientes de l'enjeu que représente l'absentéisme — phénomène sociétal de plus en plus prégnant — nos équipes managériales s'efforcent de mieux en comprendre les causes et d'en limiter les impacts. Notre résultat opérationnel subit une baisse de 12,2 % et représente 11,6 % du chiffre d'affaires (12,6 % à fin juin 2024). Les chiffres suivants sont donnés sans tenir compte de la consolidation de C2AI au bilan dès le 30 juin 2025. Ainsi, notre stock baisse de 1,2 % en valeur et augmente en nombre de jours d'achats consommés (209 jours comparativement à 196 jours en juin 2024). Notre besoin en fonds de roulement d'exploitation consolidé représente 43,6 % du chiffre d'affaires sur 12 mois glissants. Notre trésorerie nette des découverts bancaires s'élève à 61,3 M€ et notre dette bancaire à 35,3 M€. Celles de C2AI s'élèvent respectivement à 1,4M€ et 1,1 M€. Notre robuste structure financière s'appuie sur 384 M€ de capitaux propres. Notre nouvelle estimation des investissements pour 2025 s'établit à 6,6 M€, dont 2,4 M€ pour l'immobilier.

### 3) Perspectives

Depuis février 2025, le nombre de logements autorisés en cumul sur 12 mois est en progression continue. Si cette tendance se confirme, elle pourrait offrir de meilleures perspectives à nos deux filiales les plus exposées au secteur, représentant environ 10 % de notre chiffre d'affaires consolidé. L'épisode caniculaire exceptionnel survenu en France du 20 juin au 5 juillet a remis au premier plan les enjeux liés à l'eau potable et à la performance thermique des bâtiments en période estivale. Nous poursuivons le développement de notre offre pour répondre à ces défis essentiels. Nos gammes de produits et de services à destination des applications industrielles continuent de s'étoffer, en cohérence avec notre stratégie de conquête sur ce marché encore très fragmenté. Enfin, les indicateurs de fréquentation des grandes surfaces de bricolage — secteur qui représente environ 16 % de l'activité du groupe — sont en nette amélioration. Dans ce contexte toujours très incertain, notre niveau d'optimisme se renforce progressivement. Chers actionnaires, nous vous remercions tout particulièrement pour votre attachement à notre groupe et vous prions d'agréer l'assurance de notre entier dévouement.

# VII.- Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus dans les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A Saint Quentin Fallavier, le 30 juillet 2025 Guillaume Robin P.-D.G.

# VIII.- Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025

Aux actionnaires de la société THERMADOR GROUPE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

# **Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Lyon et Saint-Etienne, le 30 juillet 2025

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés Cabinet ROYET

Jean-Marie LE JELOUX Serge GUILLOT